

- Service de la tutelle :** 25,24 €

 - Accompagnement des établissements sous tutelle diocésaine 1^{er} et 2nd degré (visite de tutelles)
 - Accompagnement des chefs d'établissements (mission pastorale et ecclésial)
 - Participation recrutement Chefs d'Établissement
- Études prospectives et gestion des structures et des moyens**
- Service communication :** au service de l'ensemble des structures de l'Enseignement Catholique

 - Conseils en communication
 - Mise en œuvre des moyens de communication interne et externe
- Service pédagogique et éducatif :**

 - Aide à l'animation pédagogique et accompagnement des projets d'établissements dans le cadre des C.L.É
 - Accompagnement des chefs d'établissement - Liens avec les partenaires institutionnels - Ouverture à l'international
- Service immobilier :**

 - Coordination des dossiers investissements avec les différentes instances (UDOGECC - propriétaire - Ogec - Uradel)
- Représentation pour collèges et lycées :** Suivi des dossiers (actions péri-éducatives et culturelles avec les partenaires : conseil départemental, conseil régional, CCI, MEDEF, CPGME, rectorat, préfecture...)
- Service B.E.P. (Besoins Educatifs Particuliers)**
- Service TUIC (Technologies Usuelles de l'Information et de la Communication) :** Animation nouvelles technologies (école directe folios)
- Service Ressources Humaines externes :** suivi de la carrière des enseignants (nominations, mutations, arrêts, formations...)
- Service SAAR (Service d'Accueil et d'Aide au Recrutement) des enseignants :**

 - . Accueil, entretien, recrutement
 - . Gestion des suppléances et des stagiaires
- Service administratif :**

 - Gestion comptabilité : DDEC - Institut Supérieur Ozanam - Courant d'Art - FEDECAR - RENASUP44 et Pays de Loire - Fondéc (gestion des prêts et dons pour l'immobilier)
 - Campagne de dons (suivi et administration)
 - Suivi administratif et statistique de l'ensemble des écoles (ouvertures, fermetures de classes), données régionales et nationales des effectifs
 - Gestion PPMS

Service de la Tutelle : Les Tutelles congréganistes et la Tutelle diocésaine ont décidé de prendre en compte **le coût spécifique de la Tutelle**, à partir de la rentrée 2010. Concrètement, la cotisation « Services Communs » des établissements sous Tutelle congréganiste est **diminuée de 5,05 € par élève en 2022-2023**. Pour les établissements sous Tutelle diocésaine, le coût de l'exercice de la Tutelle est intégré aux « Services Communs ».

- Service Psycho en relation avec le service B.E.P. (Besoins Educatifs Particuliers) :** 6,00 €
- ⇒ Diagnostic des difficultés et proposition de temps d'écoute pour des adolescents volontaires
 - ⇒ Bilans psychologiques individuels pour les orientations spécialisées
 - ⇒ Participation à des actions de prévention avec les organismes de santé, de justice et d'Éducation Nationale
 - ⇒ Actions de prévention santé, soutien aux CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté)
 - ⇒ Intervention de crise
 - ⇒ Intervention ASH (Adaptation Scolaire et Handicap)
 - ⇒ SEGPA (Animation ASH - (accompagnement pédagogique – coordination des structures)
 - ⇒ Conseil aux établissements en matière de protection de l'enfance

Contribution à la mise en œuvre du statut unique du Chef d'Établissement



- Service de pastorale :** 3,02 €
- ⇒ Soutien des équipes pastorales des établissements
 - ⇒ Formation pastorale et catéchétique des enseignants
 - ⇒ Aide à l'animation pastorale et accompagnement des projets pastoraux dans le cadre des C.L.É.
 - ⇒ Coordination des relations avec les instances diocésaines de catéchèse et pastorale

- Charges établissements :** 7,32 €
- 6,54 Euros**
 - ⇒ Cotisations reversées aux instances nationales, régionales et diocésaines
 - 0,78 Euros**
 - Formation initiale et continue des enseignants**
 - ⇒ Formation professionnalisante
 - ⇒ Formation continue des enseignants
 - ⇒ Accompagnement tuteur
 - ⇒ Conseil en Formation
 - ⇒ Subvention Institut (Formation initiale et continue)